

Le statut syntaxique des adverbes de temps en créole haïtien

Annie Leblanc

Volume 18, Number 2, 1989

Le créole haïtien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602653ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602653ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leblanc, A. (1989). Le statut syntaxique des adverbes de temps en créole haïtien. *Revue québécoise de linguistique*, 18(2), 41–62.
<https://doi.org/10.7202/602653ar>

Article abstract

In this paper, we present an analysis of the syntactic properties of time adverbs in haitian Creole. First, our paper demonstrates that modal verbs and time adverbs have identical syntactic properties. In a second time, it provides an analysis where we consider that modal verbs and time adverbs are raising verbs in Haitian Creole.

LE STATUT SYNTAXIQUE DES ADVERBES DE TEMPS EN CRÉOLE HAÏTIEN*

Annie Leblanc

1. Introduction

Dans cet article, nous allons traiter d'un sous-groupe des adverbess temporels du créole haïtien. Il s'agit des suivants:

- | | | | | |
|-----|--------|--------------|--------|-----------|
| (1) | toujou | «toujours» | souvan | «souvent» |
| | deja | «déjà» | janm | «jamais» |
| | poko | «pas encore» | ko | «déjà» |

Nous présentons en (2) quelques exemples de constructions impliquant ces éléments.

- (2) a. Jan toujou ap travay fò
Jean toujours ASP travailler fort
«Jean est toujours en train de travailler fort»
- b. Jan deja ap dòmi
Jean déjà ASP dormir
«Jean est déjà en train de dormir»
- c. Jan poko ap rakonte yon istwa
Jean pas.encore ASP raconter une histoire
«Jean n'est pas encore en train de raconter une histoire»
- d. Jan souvan ap rakonte yon istwa
Jean souvent ASP raconter une histoire
«Jean est souvent en train de raconter une histoire»

* Cet article a été rédigé dans le cadre des activités du Groupe de recherche sur le créole haïtien financé par le Conseil de recherche en Sciences Humaines et par les Fonds Canadiens d'Aide à la recherche. Un merci à mes informateurs, Serge Antoine Jean-Louis, Jessie Napoléon et Jean-Robert Placide. Mes remerciements vont également à mes directeurs de recherche, Mme.Claire Lefebvre et M. John Lumsden pour les nombreuses discussions et les conseils judicieux qu'ils m'ont apportés.

- e. Jan pa janm ap travay fò
 Jean NEG jamais ASP travailler fort
 «Jean n'est jamais en train de travailler fort»

Nous allons montrer que bien que ces éléments aient une matrice phonétique semblable aux mots français correspondants, il s'avère qu'ils ont des propriétés syntaxiques différentes de ces derniers. En fait, les adverbes de (1) partagent avec les verbes modaux de l'haïtien des propriétés distributionnelles (section 3) et syntaxiques (section 4).

2. Prérequis

Dans cette section, nous allons donner quelques prérequis du créole haïtien. Dans la section 2.1, nous présentons les différents types d'adverbes. La section 2.2 rendra compte très sommairement, des différentes particules de INFL. Enfin, dans la section 2.3, nous présenterons les verbes modaux ainsi que le résumé de deux analyses qui ont été proposées pour ces verbes.

2.1. Les classes d'adverbes du créole haïtien

Il est possible de distinguer trois classes d'adverbes en créole haïtien: les adverbes de manière, les adverbes de lieu et les adverbes de temps. Les adverbes de temps se distinguent des autres types d'adverbes de plusieurs façons.

Ils peuvent occuper une position médiane.

- (3) Pyè deja manje
 Pierre déjà manger
 «Pierre a déjà mangé»

Les adverbes de lieu ou de manière ne peuvent occuper cette position.

- (4) a. *Pyè isit travay
 Pierre ici travailler
 «Pierre travaille ici»
 b. *Pyè klèman esplike leson an
 Pierre clairement expliquer leçon la
 «Pierre a clairement expliqué la leçon»

- c. *Pyè dousman pale
 Pierre doucement parler
 «Pierre a parlé doucement»

Les adverbes de temps peuvent également être précédés et suivis des particules de INFL.

- (5) a. Pyè te deja ap dòmi
 Pierre T déjà ASP dormir
 «Pierre était déjà en train de dormir»
- b. Pyè pa janm ap ranse
 Pierre NEG jamais ASP blaguer
 «Pierre n'est jamais en train de blaguer»

Cette situation n'est pas possible pour les autres types d'adverbes.

- (6) a. *Pyè te isit ap travay
 Pierre T ici ASP travailler
- b. *Pyè pa klèman ap esplike leson an
 Pierre NEG clairement ASP expliquer leçon DET

Les adverbes de temps ne peuvent apparaître en position initiale de phrase alors que les adverbes de lieu et de manière peuvent y apparaître.

- (7) a. *Toujou, Mari ap travay
 Toujours Marie ASP travailler
 «Marie est toujours en train de travailler»
- b. Klèman, Jan esplike leson an
 Clairement Jean expliquer leçon DET
 «Clairement, Jean a expliqué la leçon»
- c. Lòt-bò, Mari ap dòmi ak timoun nan
 L'autre.côté Marie ASP dormir avec enfant DET
 «De l'autre côté, Marie est en train de dormir avec l'enfant.»

Les adverbes de lieu et de manière peuvent apparaître en position finale de phrase.

- (8) a. Mari ap travay isit
 Marie ASP travailler ici
 «Marie est en train de travailler ici»

- b. Mari ap travay seryezman
 Marie ASP travailler sérieusement
 «Marie est en train de travailler sérieusement»

Les adverbes de temps peuvent également apparaître en finale de phrase. On observe cependant que dans cette position, le sens de l'adverbe est différent de celui qu'il a en position médiane. Le sens de (9a) contraste avec celui de (9b).

- (9) a. Mari ap travay toujou
 Marie ASP travailler toujours
 «Marie est encore en train de travailler»
- b. Marie toujou ap travay
 Marie toujours ASP travailler
 «Marie est toujours en train de travailler»

Les adverbes de temps semblent donc être contraints d'apparaître entre le sujet et le verbe, soit exactement dans la position où les autres classes d'adverbes sont exclues.

Les adverbes de temps présentés jusqu'à maintenant (cf.1) s'opposent à une autre classe d'éléments temporels qui est nominale. Syntactiquement, les NP temporels peuvent prendre le déterminant «la» (cf.10a,b,c) alors que (10a',b',c') ne le peuvent pas:

- | | | | |
|------------------|-----|-------------|-----|
| (10) a. talè | a | a'. *toujou | a |
| tout-à-l'heure | DET | toujours | DET |
| «tout-à-l'heure» | | | |
| b. aswè | a | b'. *janmè | a |
| soir | DET | jamais | DET |
| «ce soir» | | | |
| c. kounye | a | c'. *souvan | an |
| maintenant | DET | souvent | DET |
| «maintenant» | | | |

Les NP temporels peuvent subir le clivage du NP (cf. 11a) alors que les adverbes de temps ne le peuvent pas (11b).

- (11) a. Se aswè a Mari ap vini
 C'est soir DET Marie MO venir
 «C'est ce soir que Marie viendra»

- b. *Se toujou Mari ap travay
 C'est toujours Marie ASP travailler
 «C'est toujours que Marie est en train de travailler»

De plus, leur distribution semble être limitée au début et à la fin de phrase (cf. 12a, b, et c)) alors que les adverbes de temps apparaîtront entre le sujet et le verbe (12b'), ou alors en position finale de phrase (12c'). On ne les retrouve jamais en position initiale de phrase (cf. 12a').

- (12) a. Aswè a Mari ap vini a'. *Toujou Mari ap travay
 Soir DET Marie MO venir toujours Marie ASP travailler
 «Ce soir, Marie viendra»

- b. Mari ap vini aswè a b'. Mari ap travay toujou
 Marie MO venir soir DET Marie ASP travailler toujours
 «Marie viendra ce soir» «Marie est encore en train de travailler»

- c. *Mari ap aswè a vini c'. Mari ap toujou travay
 Marie MO soir DET venir Marie MO toujours travailler
 «Marie travaillera toujours»

Nous avons montré que les adverbes de temps forment une classe distincte des autres classes d'adverbes. L'analyse que nous allons proposer dans le cadre de cet article ne concerne que les adverbes de temps listés en (1).

2.2 La structure de INFL en créole haïtien

Le créole haïtien présente quatre catégories lexicales mineures reliées à ce qui est généralement connu sous le nom de INFL. Ces catégories se présentent dans l'ordre suivant: *négation*, *temps*, *mode* et *aspect*. *Pa* encode la négation, *te* est le perfectif. Le mode peut être lexicalisé par *ap* qui indique un futur déterminé et certain ou alors par *a* qui encode un futur hypothétique, indéterminé. La marque de l'aspect progressif est *ap*. Voici quelques exemples impliquant les différentes particules.

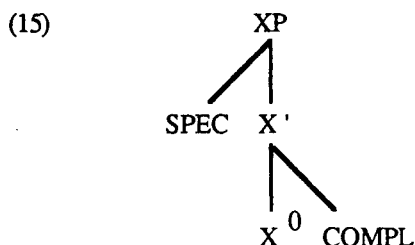
- (13) a. Mwen pa rakonte yon istwa
 1SG. NEG raconter une histoire
 «Je n'ai pas raconté une histoire»

- b. Mwen te rakonte yon istwa
1SG. T. raconter une histoire
«J'avais raconté une histoire»
- c. Jan ap rakonte yon istwa
Jean MO raconter une histoire
«Jean racontera une histoire»
- d. Jan a rakonte yon istwa (yon jou)
Jean MO raconter une histoire un jour
«Jean racontera une histoire un jour»
- e. Jan ap rakonte yon istwa
Jean ASP raconter une histoire
«Jean est en train de raconter une histoire»

Les exemples de (14) illustrent quelques cas de combinaisons de ces particules entre elles:

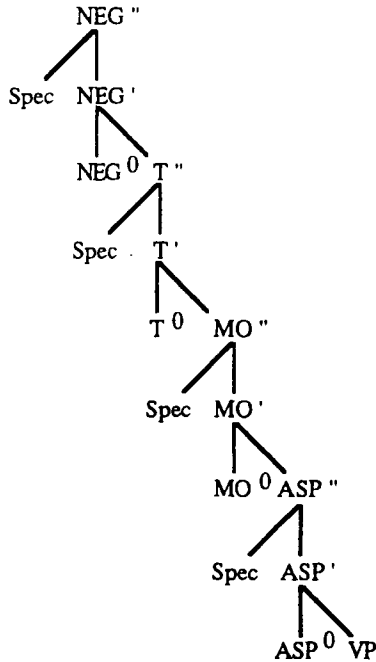
- (14) a. Mari pa t' travay
Marie NEG T travailler
«Marie n'avait pas travaillé»
- b. Mari t' a travay
Marie T MO travailler
«Marie aurait travaillé»
- c. Mari t' ap dòmi
Marie T ASP dormir
«Marie était en train de dormir»

Dans cet article, nous adoptons une représentation de ces items lexicaux qui tient compte du format général de la théorie X-barre révisée (Chomsky (1986)). Le format est représenté en (15).



Nous prenons pour acquis que les catégories mineures ont une projection complète, comprenant donc une position de spécifieur et de complément (cf. Fukui et Speas (1986)). Ainsi, nous adoptons pour l'haïtien une structure de même type que celle proposée par Pollock (1986) pour le français et l'anglais où chaque catégorie mineure de INFL a une projection complète.

(16)



La structure de (16) n'est pas théoriquement nécessaire à notre analyse. Nous tenions toutefois à la présenter pour la bonne compréhension des arbres syntaxiques dont nous aurons besoin un peu plus loin.

2.3 Les propriétés des verbes modaux

Les verbes modaux de l'haïtien sont «mèt», «kapab» et «dwe». Ces modaux ont un sens épistémique et un sens déontique (cf. Magloire-Holly (1982)). En (17) nous remarquons que le modal *dwe* indique l'obligation ou la possibilité:

- (17) Pyè dwe dòmi
 Pierre devoir dormir
 «Pierre est obligé de dormir» DÉONTIQUE
 «Pierre est possiblement en train de dormir» ÉPISTÉMIQUE

«Dwe», «mèt» et «kapab» peuvent encoder la possibilité et l'éventualité. Dans leur sens déontique, ces modaux ont respectivement un sens de permission (18) et de capacité (19).

- (18) Pyè mèt vini
 Pierre permission venir
 «Pierre a la permission de venir» DÉONTIQUE
 «Il est possible que Pierre vienne» ÉPISTÉMIQUE

- (19) Pyè kapab vini
 Pierre capacité venir
 «Pierre a la capacité de venir» DÉONTIQUE
 «Pierre peut éventuellement venir» ÉPISTÉMIQUE

Magloire-Holly (1982) a démontré que les verbes modaux sont des verbes ayant une projection VP. Ses arguments sont les suivants.

Premièrement, dans une construction impliquant un verbe auxiliaire tel que *sòt* «venir de», seul ce verbe peut prendre la marque du temps, le verbe principal conserve une forme non conjuguée (20a). Le modal, par contre, peut être suivi d'une particule de temps (20b):

- (20) a. *li te sòt te vini
 3 SG T venir de T venir

- b. Jan te dwe te vini
 Jean T devoir T venir
 «Jean aurait dû venir»

Deuxièmement, on peut retrouver la double occurrence de la négation dans les constructions impliquant un verbe modal;

- (21) Jan pa ka pa al lekòl
 Jean NEG capable NEG aller l'école
 «Jean ne peut ne pas aller à l'école»

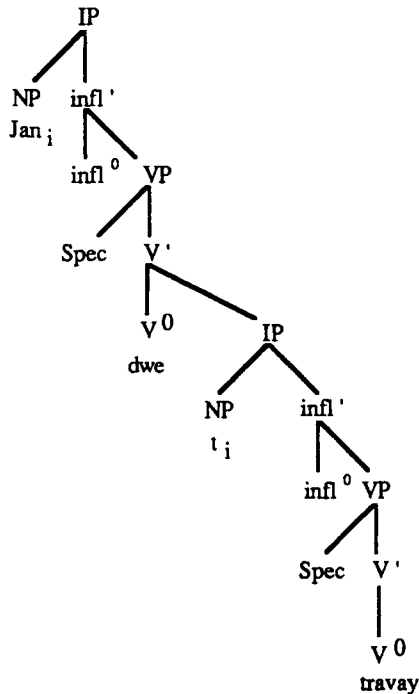
Troisièmement, comme tous les verbes principaux (22a), les modaux peuvent être effacés (22b):

- (22) a. Youn manje yon pòm lòt ø yon bannan
 Un manger une pomme l'autre une banane
 «L'un a mangé une pomme, l'autre une banane»
- b. youn dwe pati lòt ø vini
 un devoir partir l'autre ø venir
 «L'un doit être parti, l'autre venu»
 «L'un doit partir, l'autre venir»

Ces arguments confirment l'analyse selon laquelle les verbes modaux sont des verbes.

Sterlin (1988) propose que les verbes modaux sont des verbes à montée ayant un IP comme complément. La structure en (23) illustre cette analyse.

(23)



Ceci rend compte du fait que les verbes modaux peuvent être marqués pour le temps (cf. 20) et pour la négation (cf. 21). Sterlin (1988) propose la structure de base (24a). Après montée du sujet, on obtient:

- (24) a. *te dwe [Mari vini]*
 b. *Mari_i te dwe [e_i vini]*

Dans la section qui suit, nous montrerons que les adverbes de temps ont les mêmes propriétés que les verbes modaux.

3. Les adverbes de temps sont des verbes modaux

Jusqu'à présent, nous avons présenté les différents types d'adverbes et les verbes modaux. Puisqu'il n'y a plus de doute concernant le statut syntaxique de ces derniers, nous allons comparer minutieusement le comportement des verbes modaux et des adverbes de temps. Nous tiendrons compte de leur distribution par rapport aux différentes particules de temps, de mode, d'aspect et de négation. Par la suite, nous conclurons en disant que les adverbes de temps sont des verbes à montée.

3.1 *Double occurrence des particules de INFL*

Dans cette section, nous montrerons que les verbes modaux et les adverbes de temps ont un comportement parallèle pour ce qui a trait à la possibilité d'être marqués pour le temps.

3.1.1 La particule «te»

Dans les exemples de (25), on remarque que les verbes modaux et les adverbes de temps peuvent être précédés de la particule de temps.

- (25) a. *Jan te dwe rakonte yon istwa*
 Jean T DEVOIR raconter une histoire
 «Jean était obligé de raconter une histoire» MODAL
- b. *Jan te pòtko rakonte yon istwa*
 Jean T pas encore raconter une histoire
 «Jean n'avait pas encore raconté une histoire» ADVERBIAL

Les verbes modaux et les adverbess de temps ont donc en commun avec les autres prédicats de la langue, la possibilité d'être précédés de la particule de temps *te*. Mais contrairement aux autres prédicats, les verbes modaux et les adverbess de temps peuvent précéder cette particule.

- (26) a. *Jan di [te rakonte yon istwa]
 Jean dire T raconter une histoire
 «Jean a dit qu'il racontait une histoire» VERBE
- b. Jan dwe [te rakonte yon istwa]
 Jean devoir T raconter une histoire
 «Jean est obligé/supposé avoir raconté une histoire» MODAL
- c. Jan pòtko [te rakonte yon istwa]
 Jean pas encore T raconter une histoire
 «Jean n'avait pas encore raconté une histoire» ADVERBIAL

Les verbes modaux et les adverbess de temps permettent aussi la double occurrence de la marque du passé. On observe cependant une différence entre les verbes modaux et les adverbess de temps. Lorsque les adverbess de temps apparaissent dans une structure où il y a deux marques de passé, le deuxième *te* doit être suivi d'une marque aspectuelle: soit *ap*¹. Cette restriction ne semble pas s'appliquer aux verbes modaux. Mise à part cette différence, nous pouvons dire que les verbes modaux et les adverbess de temps ont le même comportement. On remarque, en (27a), que la double occurrence de *te* est impossible avec un verbe tel que *di* «dire».

- (27) a. *Jan te di [te rakonte yon istwa]
 Jean T dir T raconter une histoire
 «Jean disait qu'il avait raconté une histoire» VERBE
- b. Jan te dwe [te rakonte yon istwa]
 Jean T devoir T raconter une histoire
 «Jean était obligé/supposé avoir raconté une histoire» MODAL
- c. Jan te toujou [te *(ap) rakonte yon istwa]
 Jean T toujours T ASP raconter une histoire
 «Jean était toujours en train de raconter une histoire» ADVERBIAL

1. *Te* peut également être suivi du verbe aspectuel *konn* signifiant l'habituel ou la capacité.

Jusqu'ici nous avons démontré que les adverbes de temps et les modaux avaient la même distribution pour ce qui a trait à la particule de temps. Les modaux et les adverbes temporels peuvent être précédés de *te* et peuvent prendre une phrase enchassée tensée comme complément.

3.1.2 La particule «ap»: mode et aspect

Les constructions impliquant *ap* sont ambiguës. *Ap* peut encoder soit le mode [- réalisé] soit l'aspect [progressif].

- (28) Jan *ap* rakonte yon istwa
 Jean MO/ASP raconter une histoire
 «Jean racontera une histoire»
 «Jean est en train de raconter une histoire»

L'ambiguïté peut être soulevée par la présence d'un adverbe. On remarque que la phrase a une lecture modale lorsque l'adverbe suit la particule *ap* (29a). Lorsqu'il la précède, on obtient une lecture aspectuelle (29b).

- (29) a. Jan *ap* déjà chante
 Jean MO déjà chanter
 «Jean chantera déjà»
 «Jean est déjà en train de chanter»
 b. Jan déjà *ap* chante
 Jean déjà ASP chanter
 «Jean est déjà en train de chanter»
 «Jean chantera déjà»

Tout comme on l'a déjà observé pour les verbes d'état, les verbes modaux et les adverbes de temps ne peuvent être précédés de la particule d'aspect *ap*. Magloire-Holly (1982) propose à cet effet que les verbes modaux sont comme des verbes d'état.

- (30) a. Jan *ap* fatigue
 Jean MO fatiguer
 «Jean sera fatigué»
 *«Jean est en train d'être fatigué»
 b. Jan *ap* chita
 Jean MO s'asseoir
 «Jean s'asseoira/ sera assis»
 «Jean est en train de s'asseoir/*d'être assis»

- c. Jan ap déjà travay
 Jean MO déjà travailler
 «Jean travaillera déjà»
 «Jean est déjà en train de travailler»
- d. Jan ap dwe vini
 Jean MO devoir venir
 «Jean devra venir»
 *«Jean est en train de devoir venir»

Les adverbess de temps et les verbes modaux apparaissent dans des constructions où on retrouve deux occurrences de la particule *ap*.

- (31) a. Jan ap dwe ap vini
 Jean MO devoir ASP venir
 «Jean sera (possiblement) en train de venir» MODAL
- b. Jan ap souvan ap rakonte yon istwa.
 Jean MO souvent ASP raconter une histoire
 «Jean sera souvent en train de raconter une histoire» ADVERBIAL

Tout comme pour la particule du passé, on peut retrouver le *ap* modal et le *ap* aspectuel seulement dans les constructions où ils sont séparés par un adverbe de temps ou un verbe modal. Ceci explique l'agrammaticalité de (32).

- (32) *Jan ap di ap rakonte yon istwa
 Jean MO dire ASP raconter une histoire

Dans cette section, nous avons montré que les verbes modaux et les adverbess de temps avaient la même distribution pour ce qui est de l'occurrence de la particule *ap*. Ils ne peuvent être précédés que par le *ap* modal. On retrouvera le *ap* aspectuel à l'intérieur de la phrase enchassée. Nous avons justifié ces faits, en supposant que les adverbess de temps étaient statifs, tout comme les verbes modaux.

3.1.3 La marque aspectuelle «konn»

En créole haïtien, *konn* indique l'habitude ou la capacité.

- (33) Jan konn rakonte yon istwa
 Jean ASP raconter une histoire
 «Jean a l'habitude de raconter une histoire»

Encore une fois, on peut remarquer que les verbes modaux et les adverbes de temps permettent la double occurrence de *konn*.

- (34) a. Jan *konn* *dwe* *konn* *vini* *si* *li* *gen* *yon* *biro* *nan*
 Jean ASP devoir ASP venir si 3SG avoir un bureau dans

inivèsite *a*

université DET

«Jean doit avoir l'habitude de venir s'il a un bureau à l'université»

MODAL

- b. Jan *konn* *toujou* *konn* *rakonte* *yon* *istwa*
 Jean ASP toujours ASP raconter une histoire

«Jean sait toujours raconter une histoire»

ADVERBIAL

Konn a été analysé par Magloire-Holly (1982) comme étant un verbe auxiliaire engendré sous le noeud ASPECT. Parallèlement à *te* et *ap*, la double occurrence de *konn* n'est grammaticale qu'avec les verbes modaux et les adverbes de temps.

- (35) *Jan *konn* *di* *konn* *vini*
 Jean ASP dire ASP venir

Il faut préciser que même si *konn* a été défini comme aspectuel, il n'en demeure pas moins qu'il y a une différence entre *konn* et *ap*². *Konn* peut précéder l'adverbe de temps alors que c'est impossible pour *ap*. Bien que *konn* et *ap* soient tous les deux des marques d'aspect, ils ont des propriétés différentes.

3.1.4 La négation: «pa»

On peut retrouver la négation devant les verbes modaux et des adverbes de temps tel qu'en (36).

- (36) a. Jan *pa* *dwe* *rakonte* *yon* *istwa*
 Jean NEG devoir raconter une histoire
 «Jean n'est pas obligé/supposé de raconter une histoire» MODAL

2 Il est à remarquer que certains informateurs n'acceptent pas cette double occurrence de *konn* de même que *konn* précédant l'adverbe de temps ou le verbe modal. Si nous tenons compte de ces données, *konn* serait identique au *ap* aspectuel. Cependant, il y aurait tout de même une asymétrie entre *konn* et *ap*. *Konn* peut précéder un verbe d'état ou un adjectif alors que *ap* ne le peut pas.

Jan *konn* *malad*
 Jean savoir malade
 «Jean sait être malade»

*Jan *ap* *malad*
 Jean ASP malade

- b. Jan pa toujou rakonte yon istwa
 Jean NEG toujours raconter une histoire
 «Jean n'a pas toujours raconté une histoire»

ADVERBIAL

Bien que la négation ait été définie comme étant la première particule à apparaître sous INFL (préposée à *te*, *ap* et *a*), il n'en demeure pas moins qu'elle peut se retrouver à la suite des verbes modaux et des adverbes de temps. C'est ce qui est illustré en (37).

- (37) a. *Mari di pa travay
 Marie dire NEG travailler

- b. Jan dwe pa rakonte yon istwa
 Jean devoir NEG raconter une histoire
 «Jean est obligé/supposé de ne pas raconter une histoire» MODAL

- c. Jan toujou pa rakonte yon istwa
 Jean toujours NEG raconter une histoire
 «Jean n'a pas encore raconté une histoire»

ADVERBIAL

Il est à remarquer que *toujou* acquiert le sens de «encore». Ce sens est exclu pour la phrase affirmative à moins que *toujou* ne se retrouve en position finale de phrase.

- (38) a. Jan toujou ap rakonte yon istwa
 Jean toujours ASP raconter une histoire
 «Jean est toujours en train de raconter une histoire»
 «Jean est encore en train de raconter une histoire»

- b. Jan ap rakonte yon istwa toujou
 Jean ASP raconter une histoire toujours
 «Jean est encore en train de raconter une histoire»
 «Jean est toujours en train de raconter une histoire»

Tout comme il l'a été démontré jusqu'ici pour les autres particules de INFL, on peut retrouver la double occurrence de la négation avec les adverbes de temps et les verbes modaux (39a et b). Cependant, il ne semble pas que la double occurrence de la négation soit un fait réservé aux constructions impliquant ces deux types d'éléments (39c).

- (39) a. Jan pa dwe pa rakonte yon istwa
 Jean NEG devoir NEG raconter une histoire
 «Jean n'est pas obligé/supposé de ne pas raconter une histoire»
 MODAL
- b. Jan pa toujou pa rakonte yon istwa
 Jean NEG toujours NEG raconter une histoire
 «Jean n'a pas toujours pas raconté une histoire»
 ADVERBIAL
- c. Jan pa p' ap danse
 Jean NEG NEG MO/ASP danser
 *«Jean ne sera pas à ne pas danser» («Il dansera»)
 *«Jean n'est pas pas en train de danser» («Il est en train de danser»)

Comment justifier cette double occurrence de la négation en (39c)? Tel que proposé par Lumsden (communication personnelle), cet exemple, bien que comptant un seul verbe peut impliquer deux événements: l'événement «exистentiel» et l'événement «danser». Cependant en créole haïtien, le verbe existentiel *ye* «être» n'est que très rarement épelé phonétiquement. Les exemples de (39) sont donc tous parallèles en ce sens qu'ils impliquent chacun deux événements.

3.2 L'ordre linéaire des particules de INFL

Selon les données que nous avons présentées jusqu'à maintenant, nous sommes en mesure de dire qu'il y a deux INFL (et donc deux IP) dans les structures impliquant les adverbes de temps. Si nous supposons qu'il y a deux INFL, on devrait s'attendre à ce que l'ordre linéaire des particules ne soit pas toujours *NEG + T + MO + ASP*. C'est ce que nous avons remarqué dans nos données. En (40a) et (40b), on observe l'ordre canonique des particules. En (40c) et (40d), le mode précède le temps.

- (40) a. Mari p' ap toujou ap travay
 Marie NEG MO toujours ASP travailler
 «Marie ne sera pas toujours en train de travailler»
- b. Mari pa t' toujou ap travay
 Marie NEG T toujours ASP travailler
 «Marie n'était pas toujours en train de travailler»

- c. Mari ap dwe te fin ekri papye sa a
 Marie MO devoir T ASP ecrire papier DEM DET
 «Marie devra avoir fini d'écrire le papier» MODAL
- d. Mari ap deja te fin dòmi
 Marie MO déjà T ASP dormir
 «Marie aura déjà fini de dormir» ADVERBIAL

Tel qu'illustré en (41), la même distribution des particules serait exclue s'il n'y avait pas le verbe modal ou l'adverbe.

- (41) *Mari ap te fin dòmi
 Marie MO T ASP dormir

La construction (41) laisse donc voir que l'ordre des particules de INFL est très strict. Les structures dans lesquelles il semble y avoir une certaine souplesse sont les constructions impliquant justement les adverbes de temps et les verbes modaux. Quelle conclusion nous reste-t-il à tirer de ces faits?

3.3 Dans la section 3.1, nous avons démontré que les adverbes de temps et les verbes modaux partageaient de nombreuses propriétés en commun: 1) ils peuvent être précédés des différentes particules de INFL; 2) ils ont un complément IP comme objet; ceci ayant pour conséquence de permettre la double occurrence des particules de temps et de négation; 3) ils ont en commun avec les verbes d'état, la particularité de ne jamais être précédés de l'aspect.

Dans la section 3.2 nous avons démontré que les verbes modaux et les adverbes de temps pouvaient apparaître dans des constructions où l'ordre des particules de INFL semblait modifié. En dehors du contexte où il y a un verbe modal ou un adverbe de temps, l'ordre des particules est strict.

Nous concluons de ces faits que les adverbes de temps sont en fait des verbes modaux.

4. Les adverbes de temps sont des verbes à montée

Jusqu'à présent, nous avons démontré que les temporels non-référentiels avaient des propriétés verbales. Ceci n'est pas une particularité des adverbes en créole haïtien. Lefebvre (communication personnelle) nous a mentionné que plusieurs éléments temporels étaient des verbes sériels en fongbé (langue africaine parlée au Bénin). R.M.W. Dixon (1972) étudie les adverbes du Dyirbal (langue australienne) pour enfin conclure que des éléments sémantiquement adverbiaux (indiquant la manière) sont en réalité des verbes. Ils portent les mêmes flexions que les verbes et sont strictement transitifs ou intransitifs. Voici un exemple extrait du Dyirbal³.

- | | |
|--|--|
| (42) a. <i>Racine verbale</i>
buybal | <i>Traduction</i>
«cacher» |
| b. <i>Racine adverbiale</i>
Nuymal | <i>Traduction</i>
«faire quelque chose correctement» |
| c. <i>Verbe complexe fléchi</i>
buyban Nuymal
buyban Nuymal
buybayirinu Nuymayirinu | <i>Traduction</i>
«cache quelque chose correctement»
«cachera quelque chose correctement»
«se cache correctement» |

Dans cette section, nous allons démontrer que les verbes modaux ont les mêmes propriétés que les verbes à montée.

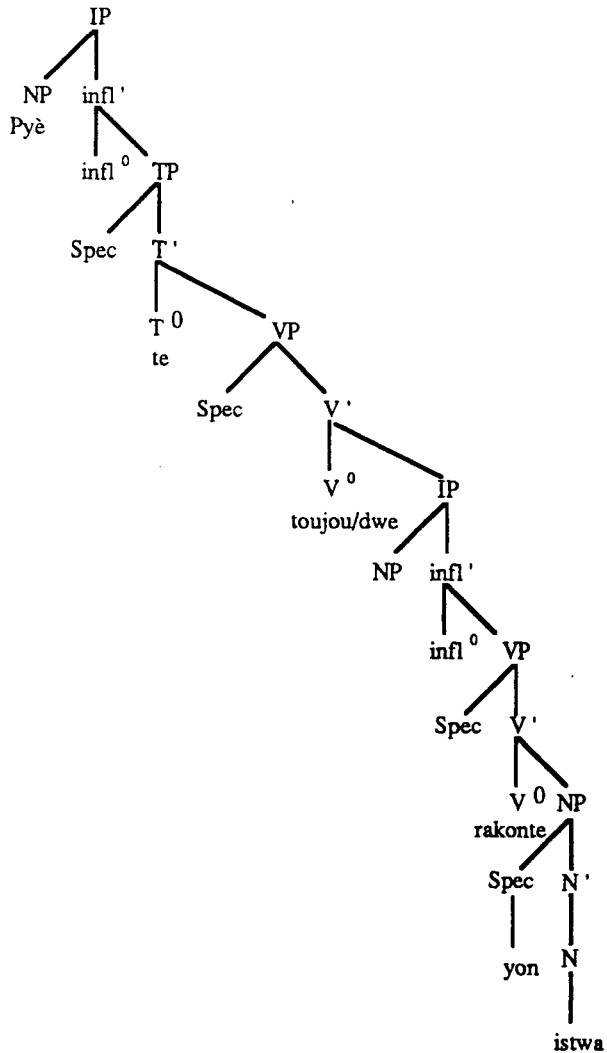
Puisque nous avons démontré que les verbes modaux et les verbes temporels ont les mêmes propriétés syntaxiques, nous proposons que les adverbes de temps sont des verbes modaux.

- (43) Pyè te dwe/toujou rakonte yon istwa
 Pierre T devoir/toujours raconter une histoire
 «Pierre était obligé de raconter une histoire»
 «Pierre avait toujours raconté une histoire»

Nous proposons la structure (44) pour rendre compte de ce type de verbes:

3. Dans ces exemples, n est utilisé pour la palatale alvéolaire et N représente la dorso-vélaire.

(44)



Puisque nous considérons que les verbes temporels et les verbes modaux ont un argument interne IP, on devrait s'attendre à pouvoir faire une interrogation sur l'argument. C'est effectivement ce que nous avons trouvé.

- (45) a. Jani toujou [e_i rakonte yon istwa]
 Jean toujours raconter une histoire
 «Jean a toujours raconté une histoire»

- b. kisa Jani toujou [e_i fè]?
 QUEST Jean toujours faire
 «Qu'est-ce que Jean a toujours fait?»
- (46) a. Jani dwe [IP e_i [VP travay fò]
 Jean devoir travailler fort
 «Jean doit travailler fort»
- b. Kisa Jani dwe [IP e_i [VP fè]?
 QUEST Jean devoir faire
 «Qu'est-ce que Jean doit faire?»
- (47) a. Jani sanble [CP [IP I_i [VP travay fò]]]
 Jean sembler 3SG travailler fort
 «Jean semble travailler fort»
- b. kisa Jani sanble [CP [IP I_i [VP fè]]]?
 QUEST Jean sembler 3SG faire
 «Qu'est-ce que Jean semble faire?»

Tel que prévu, on remarque que la formation de questions est possible avec les verbes temporels et les verbes modaux. Il est à noter qu'on retrouve «fè» dans les trois structures interrogatives. Ceci laisse donc croire que syntaxiquement, nous avons formé la question sur le même type d'argument, soit VP. Cette analyse explique la présence de la trace lexicale du NP sujet devant fè dans l'exemple (47b).

Nous devons considérer le problème de l'occurrence des adverbes de temps en position finale de phrase. Dans notre analyse, nous avons proposé que l'adverbe de temps était un verbe à montée. La position sujet est donc vide en structure profonde. Dans un exemple tel que (48), le NP de l'enchassée monte dans la matrice.

- (48) Jani deja [e_i ap travay]
 Jean déjà ASP travailler
 «Jean est déjà en train de travailler»

Comment analyser les structures où l'adverbe se situe en finale de phrase. Lumsden (communication personnelle) propose d'analyser de telles structures comme étant une réalisation d'une montée de IP plutôt qu'une montée de NP.

- (49) [Jan ap travay]i déjà ei
 Jean ASP travailler déjà
 «Jean est déjà en train de travailler»

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons étudié la distribution des différents types d'adverbes en créole haïtien. Nous avons démontré que les adverbes de temps différaient des autres classes d'adverbes non seulement par le fait qu'ils sont préposés aux verbes, mais aussi par la particularité qu'ils ont de pouvoir apparaître avec leurs propres particules de INFL. Ceci nous a conduit à supposer qu'il pouvait s'agir de verbes. Tout au long de cet article, nous avons démontré qu'ils avaient de nombreuses propriétés en commun avec les verbes modaux. Ils peuvent non seulement être précédés des particules de INFL, comme tous les autres verbes, mais ils peuvent également avoir une phrase tensée comme objet.

Nous avons aussi noté que les verbes modaux temporels comme verbes d'état excluaient la particule aspectuelle *ap* dans leur propre phrase.

Du point de vue de l'analyse syntaxique, les verbes modaux et les adverbes de temps sont différents du verbe à montée *sanble* «sembler». À la suite de la montée du NP, on n'observe aucune trace lexicale pour les verbes modaux et les verbes temporels alors que celle-ci est obligatoire pour des verbes tels que *sanble* «sembler». Nous avons expliqué que cela était dû au fait que l'argument interne de *sanble* est CP et non pas IP.

Annie Leblanc
 Université du Québec à Montréal

Références

- CHOMSKY, N. (1986) *Barriers*, M.I.T. Press, Cambridge.
- DIXON, R.M.W. (1972) *The Dyirbal Language of North Queensland*, Cambridge University Press, Cambridge.
- FUKUI N. ET M. SPEAS (1986) «Specifiers and Projections» in *MIT Working Papers in Linguistics* 8, M.I.T, Cambridge.
- MAGLOIRE HOLLY, Hélène (1982) «Les verbes modaux» dans *Syntaxe de l'haïtien*, éd. Lefebvre et al, UQAM, Montréal.
- POLLOCK, Jean-Yves (1986) *Sur la syntaxe comparée de la négation de phrase en français et en anglais: déplacement du verbe et Grammaire universelle. Note de cours en Syntaxe comparée*, Université de Paris XII, Paris.
- STERLIN, Marie-Denise, (1988) *Les différentes caractéristiques de Pou en créole haïtien*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke et UQAM, Montréal.